

Annonces légales

Par arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2016, L'ESSOR SARLADANS est habilité officiellement à publier les annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Dordogne. Par arrêté ministériel en date du 22 décembre 2016, le prix est fixé à 4,15 euros HT la ligne.

M SERVICES 24 Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros Siège social la Chapouille - 24300 Nontron AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nontron du 14 août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : M SERVICES 24.
Siège : la Chapouille, 24300 Nontron.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Objet : la réalisation de travaux d'aménagement, de réparation, de pose de carrelage, de peinture, de plâtre, en relation avec l'habitat pour l'intérieur et l'extérieur, en relation avec l'habitat en général, et tous travaux d'entretien d'espaces verts.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel LACOTTE, demeurant la Chapouille, 24300 Nontron.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis.
Signé : le président.

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société L'ESPLANADE DES BELVÈS, immatriculée sous le numéro 510 342 925 au registre du commerce et des sociétés de Bergerac, a autorisé la réalisation par des porteurs pour un montant de 7 480 euros, par voie de remboursement d'une somme de 20 euros sur chaque action, sous la condition suspensive d'absence d'opposition.

Le délai d'opposition ouvert aux créanciers est de vingt jours à compter du dépôt au greffe.
A l'issue de l'opération, le capital de la SAS passe de 20 480 euros à 13 000 euros et est transmis en SASU.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés.
Pour avis.

SCILA PORRE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GEORGEN, notaire à Pays-de-Belvès, le 1er août 2017, enregistré au service des impôts des entreprises de Sarlat le 9 août 2017, bordereau 2017/396, case n° 1, contenant cession de parts, il a été constaté la démission de Madame Marina Annette VOORHOEVE, née SCHONEVELD, de ses fonctions de cogérant de la société civile SCILA PORRE, registre du commerce et des sociétés n° 438 104 416, ayant son siège social à Val-de-Louyre-et-Caudou (24510), la Porte-Monsieur Bort DE GRAAF domicilié Lange-gracht 40, à Amersfoort (Pays-Bas), a été marié au seuil géralin.

Pour insertion,
Signé : Maître Bertrand GEORGEN.

GÉRAUD JEAN DOMINIQUE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social la Placette - 24210 Fossemagne RCS Périgueux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fossemagne du 25 août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : GÉRAUD JEAN DOMINIQUE.
Siège : la Placette, 24210 Fossemagne.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : pompes funèbres, organisation funéraire, inhumation, accompagnement funéraire, construction de caveaux, travaux funéraires, couverture, pose de menuiseries, fleuriste, vente d'articles de cadavreux, marchand de biens.
Préemption : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises au respect du droit de préemption bénéficiant aux associés.

Président : Monsieur Jean Dominique GÉRAUD, demeurant la Placette, 24210 Fossemagne.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.
Pour avis.
Signé : le président.

WIL'EAU Société à responsabilité limitée au capital de 800 euros Siège social le Bourg - 24370 Prats-de-Carlux RCS Bergerac AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Prats-de-Carlux en date du 1er août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination : WIL'EAU.
Siège social : le Bourg, 24370 Prats-de-Carlux.

Objet social : l'installation, la vente de chauffage sanitaire, la plomberie, la zinguerie, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation, la gestion de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 800 euros.

Gérance : Monsieur Wilfried CHAUFFOUR, demeurant 31, avenue de Sarlat, 24590 Saillagat-Eyvignes, assure la gérance.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Pour avis.
Signé : la gérance.

JULIEN FLAHAUT ARCHITECTURE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social avenue Franklin-Roosevelt 24660 Coulounieix-Chamiers 537 831 950 RCS Périgueux

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2017, l'associé unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui figurent désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture de l'activité de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Julien FLAHAUT.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par un président, Monsieur Julien FLAHAUT, demeurant 17, rue des Mobiles-de-Coulumiers, 24000 Périgueux.

FIDUCIAL SOFIRAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS Parc d'Estier - 9, allée Loewy 87068 Limoges Cedex

PROPRIÉTÉS EN PERIGORD SARLU au capital de 17 000 euros 6, rue Aurélien-Brugère 24700 Montpon-Ménestérol 487 648 271 RCS Périgueux

Le 30 juin 2017, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, à compter du 1er juillet 2017, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui figurent désormais la société.
Ces modifications rendent nécessaires la publication des mentions suivantes :

Forme : la société précédemment sous la forme SARLU a adopté celle de SAS.
Président : Madame Patricia DACOSTA, demeurant à Périgueux (24000), 15, place Bugeaud.
Le dépôt sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.
Pour avis.

LA PROTHÈSE MODERNE Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros Siège social 23, rue Gambetta 24000 Périgueux 530 248 053 RCS Périgueux

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2017, l'assemblée générale des associés de la société LA PROTHÈSE MODERNE a décidé de transférer le siège social au 200, rue Henri-Duranti, 24660 Coulounieix-Chamiers, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLU)

Par délibérations en date du 29 décembre 2015 et du 1er juin 2017, la communauté de communes du Pays de Fenelon a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur son territoire. La délibération n° 109 du 1er juin 2017 est, dans les matières des communes de l'EPICL et dans les matières des communes membres de la communauté de communes du Pays de Fenelon. Ce document d'urbanisme unique sur les 19 communes vise à concevoir un aménagement cohérent. Cette élaboration sera intercommunale et un développement du territoire notamment en collaboration avec toutes les communes et en concertation avec la population.

Par assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2017, les associés de la SARL V&A, société au capital de 7 622 euros, dont le siège social est rue de la Prairie, zone industrielle de France, 24430 Marsac-sur-Isle, registres 27 81 908 ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2017.

Monsieur Régis BEAUFUUVY, demeurant chemin des Carrières, 24650 Chanoleade, a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation est fixé à chemin des Carrières Hautes, 24650 Chanoleade.
Pour avis.

L.S. Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social 3, chemin de la Nuit étoilée 24750 Boulzac-Isle-Manoire RCS Périgueux AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Boulzac-Isle-Manoire (Dordogne) du 1er septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : L.S.
Siège social : 3, chemin de la Nuit étoilée, 24750 Boulzac-Isle-Manoire.

Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Shuisen LIN, demeurant 3, chemin de la Nuit étoilée, 24750 Boulzac-Isle-Manoire.

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.
Pour avis.
Signé : la gérance.

OUSTAL DU CHÊNE VERT PENSION DU TERROR SARL à associé unique en liquidation Capital : 15 200 euros Siège social Peneyrols 24590 Saint-Crépin-Carluçet RCS Bergerac 394 534 838 CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2017, l'associé unique de la société a approuvé les comptes de liquidation et donné quibus au liquidateur. La décharge de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation et a décidé la disparition de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Pour avis.

La rentrée de Dêlire de lire

Vous aimez les livres et la lecture et vous avez envie de partager ce plaisir, alors rejoignez le cercle de lecture Dêlire de lire. Ses membres se réunissent une fois par mois de septembre à juin, à 18 h dans les locaux de la bibliothèque municipale de Sarlat, au 32 de la rue de la République.

Nul besoin d'avoir été le premier de la classe en littérature pour participer aux discussions qui permettent à chacun de donner son avis sur le livre choisi.

C'est ainsi depuis 1999, date de la création du club. Les participants, fidèles de la première heure comme nouveaux venus, ont à cœur de maintenir une ambiance chaleureuse qui permet autant de respecter le niveau de compréhension de chacun que d'approfondir l'analyse du texte. Des dizaines d'ouvrages ont été lus et commentés : auteurs français et étrangers, contemporains ou non, genres divers, du roman policier à la bande dessinée en passant par la biographie.

Le programme de cette nouvelle saison sera choisi, au cours de la réunion de rentrée qui se tiendra le mardi 12 septembre à 18 h à la bibliothèque de Sarlat.

L'entrée est libre et gratuite.

Pour tout renseignement : bibliothèque de Sarlat, 05 53 31 11 66.

Hôtel de Maleville Exposition Yves Calméjane et Isabelle Desternes



" J'aimerais vous convaincre, je ne peins pas avec un cheval et devant la nature par nostalgie. J'admire l'art d'hier, je m'intéresse à l'art d'aujourd'hui mais seul compte l'art de tous les jours. Nos cultures demeurent éternellement étriquées face à la grandeur inépuisable de notre environnement naturel. Sortir de l'atelier pour aller à cette rencontre est essentiel à l'éveil de nos esprits." Yves Calméjane

Visible tous les jours de 10 h à 18 h 30. www.calmejane-yves.fr

YOGA Respiration, tonicité, souplesse, relaxation, méditation. Adultes & Enfants. Débutants & confirmés. 1 séance OFFERTE. à SARLAT, GROLELAG VÉRYGNAC et PAYRIGNAC (14)

Cinéma LE REX - SARLAT



CRASH TEST AGLAÉ - Vendredi 8 et samedi 9 septembre à 19h ; dimanche 10 à 16 h 30 ; lundi 11 à 14 h ; mardi 12 à 16 h 30 et 21 h 30.

QUE DIOS NOS PEDDONE - VO : vendredi 8 à 18 h 45 ; samedi 9 à 16 h 15 ; dimanche 10 à 18 h 50 ; lundi 11 à 14 h et 16 h 15 ; mardi 12 à 14 h.

ON THE MILKY ROAD - VO : vendredi 8 à 19 h ; samedi 9 et lundi 11 à 18 h 45 ; dimanche 10 à 21 h 15 ; mardi 12 à 18 h 30.

MY COUSIN RACHEL - VO : vendredi 8 à 16 h 15 ; dimanche 10 à 14 h ; mardi 12 à 21 h 15.

SEVEN SISTERS - Vendredi 8 à 21 h 15 ; samedi 9 et mardi 12 à 18 h 30 et 21 h 15 ; dimanche 10 à 16 h 30 et 21 h 15 ; lundi 11 à 18 h 15 et 21 h 15 ; VO : vendredi 8 à 16 h 20.

LE PRIX DU SUCCÈS - Vendredi 8 à 16 h 10 ; samedi 10 et mardi 12 à 16 h 45 ; lundi 11 à 14 h et 19 h.

PETIT PAYSAN - Vendredi 8 à 14 h et 18 h 55 ; samedi 9 à 14 h et 16 h 50 ; dimanche 10 à 19 h 10 et 21 h 45 ; lundi 11 à 14 h et 16 h 10 ; mardi 12 à 16 h 55 et 19 h 30.

BONNE FEMME - Vendredi 8 à 14 h et 21 h 30 ; samedi 9 et lundi 11 à 16 h 30 ; dimanche 10 à 18 h 45 ; mardi 12 à 14 h.

120 BATTLEMENTS PAR MINUTE - Vendredi 8 à 16 h et 18 h 15 ; samedi 9 à 14 h et 21 h ; dimanche 10 à 14 h et 18 h 30 ; lundi 11 à 18 h 30 ; mardi 12 à 14 h et 16 h 45.

OVERDRIVE - Vendredi 8 à 16 h 50 ; lundi 11 à 16 h 15 ; mardi 12 à 16 h 30.

ATOMIC BLONDE - Vendredi 8 et mardi 12 à 14 h ; lundi 11 à 19 h.

ANNABELLE 2. LA CRÉATION DU MAL - Vendredi 8 à 21 h 35 ; samedi 9 et lundi 11 à 21 h 30 ; dimanche 10 à 18 h 55 et 21 h 30.

VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES - Vendredi 8 et mardi 12 à 14 h et 21 h ; samedi 9 à 18 h 05 et 21 h ; dimanche 10 à 19 h et 21 h ; lundi 11 à 21 h.

LA PLANÈTE DES SINGES. SUPRÊMATÉ - Vendredi 8 et lundi 11 à 21 h 05 ; samedi 9 à 21 h ; dimanche 10 à 16 h 10.

BIGFOOT JUNIOR - Samedi 9 à 14 h, 16 h et 19 h ; dimanche 10 à 14 h et 16 h 50.

YO KAI WATCH - Samedi 9 à 16 h ; dimanche 10 à 14 h.

CARS 3 - Samedi 9 à 14 h ; dimanche 10 à 16 h.

HITMAN & BODYGUARD - Dimanche 10 et mardi 12 à 21 h 30.

LES PROIES - Lundi 11 à 14 h et 16 h 40. VO : vendredi 8 et dimanche 11 à 14 h ; mardi 12 à 19 h.

L'ATELIER - Mardi 12 à 19 h. BARRY SEAL - Mardi 12 à 21 h 30.

8,90 € la séance. Tarifs réduits : seniors, familles nombreuses demandeurs d'emploi, handicapés 7,40 € étudiants 6,60 € ; moins de 16 ans 5 € Cartes CINÉREX selon la formule 5,20 € ou 5,40 € ou 5,60 €. Supplément 1,50 € pour les films 3D.

05 53 31 04 39 www.cinerex.fr